



## LISTE DES DELIBERATIONS

L'ordonnance 2021-1310 du 7 octobre 2021 modifie les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités territoriales.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, le compte rendu simplifié des séances du Conseil Municipal est supprimé et remplacé par la création d'une liste des délibérations de l'organe délibérant qui sera affiché en mairie et publiée sur le site internet dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal.

## SEANCE DU 6 AOUT 2025

Numéro	Objet	Statut
2025-08/15	Modification des statuts CCSH	Approuvé
2025-08/16	Transfert de compétence CEE	Reporté
2025-08/17	Retrait partiel de délibération taux impositions	Approuvé
2025-08/18	Régie Multiservices	Approuvé
2025-08/19	Décisions Modificatives	Approuvé

Prades-sur-Vernazobre, le 07 août 2025

Le Maire



Jean-Marie MIL HAU